

AVIS de MARCHE

2019_003

Prestations de formations pour les agents du Parc Amazonien de Guyane

1. Pouvoir adjudicateur

Parc amazonien de Guyane

1 rue Lederson,
97354 Rémire-Montjoly
Téléphone : 0594 29 12 52
Télécopie : 0594 29 26 58

2. Procédure de passation

Accord-cadre à bons de commande sans mini-maxi mono-attributaire de services passé en Procédure adaptée ouverte (Article 27 - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Décret marchés n°2016-360 du 25 mars 2016).

3. Objet de la consultation

Le présent avis concerne un accord cadre de prestations intellectuelles de conception et d'organisation de cessions de formations destinées aux agents du Parc Amazonien de Guyane.

Les prestations sont décomposées comme suit en **11 lots**.

Type	Objet
Lot n°1	Droit et gestion des entreprises Droit et gestion des entreprises pour appui aux porteurs de projets. Formation adaptée à la Guyane
Lot n°2	Analyse et structuration des filières
Lot n°3	Accompagnement des collectifs de projets
Lot n°4	Bureautique – 3 modules
Lot n°5	Management
Lot n°6	Ressources humaines - Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences
Lot n°7	Permis remorque (BE)
Lot n°8	Langue
Lot n°9	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
Lot n°10	Gestion des ressources naturelles
Lot n°11	Premiers secours



4. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées

5. Délai d'exécution

Les délais d'exécution est de 12 mois.

6. Justificatifs à produire : Conditions de participation

Cf. règlement de la Consultation

7. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction des critères pondérés suivants :

- Valeur technique : 60%, sous-critères techniques : cf. RC
- Prix : 40%

8. Modalités de financement / Paiement

Cf. document de consultation

9. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé. Les candidats auront la possibilité de télécharger les documents dématérialisés du dossier de consultation via la plate-forme des achats de l'état PLACE.

10. Date limite de réception des offres

Mardi 30 avril 2019 à 12h00 (heure de Guyane)

11. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

12. Renseignements d'ordre administratifs et techniques

Cf. RC.

caroline.borg@guyane-parcnational.fr

13. Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cayenne.

14. Organes de publication

Plateforme de dématérialisation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Site internet du PAG